

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 29 AOÛT 2016

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Francine JACQUET, Christophe MARION, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Pascal SIMONET.

Absent excusé : Nicolas GARCIN

A été élu secrétaire : Jean-Claude COMPAGNON.

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 26 mai est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

- **N° 21 / 2016 :** Proposition et devis estimatif de travaux de voirie : réfection du chemin de Cluzon, de la ruelle des Magniens et du chemin de la poste à La Lième. En fonction du devis final, un aménagement sera programmé à la Chaumette pour lutter contre les écoulements des eaux de pluie.

- **N° 22 / 2016 :** Fusion de ECLA et de la communauté de communes du Val de Sorne. Accord de la municipalité sous réserve d'une meilleure distinction entre les attributions et le fonctionnement d' ECLA et celui de la commune de Lons Le Saunier.

- **N° 23 / 2016 :** Vote d'une subvention de 40 € à l'école de Poids de Fiole pour un voyage éducatif.

- Points à l'ordre du jour :

- Bilan financier de la première moitié de l'année. Le maire présente l'état des finances au 24 août 2016. Le niveau des dépenses engagées à ce jour n'atteint pas les 50 pour cent de ce qui a été prévu. Il semble que de sérieuses économies seront faites dans la consommation d'électricité. La DGF a subi une baisse légèrement plus importante que prévu. (Environ 700 €) Par contre, le fonds départemental de péréquation alimenté par les droits d'enregistrement et le fonds de péréquation de la taxe professionnelle vont rapporter 1500 € de plus que la somme budgétisée. Enfin, la négociation des taux d'intérêts de deux emprunts importants permet de faire de sérieuses économies dans le remboursement de nos emprunts. (Environ 2500 € par an.)

- Travaux en cours ou achevés. Gaël Monneret présente l'aménagement de l'aire de jeu et notamment la pose des barrières aux entrées et la clôture le long de la propriété Michaud, le tout pour la somme de 750 €. Il remercie tous ceux qui sont venus aider à ces travaux et qui ont permis de les réaliser à un moindre coût

- Urbanisme : Plusieurs demandes de permis de travaux sont en cours :

construction d'une véranda par Monsieur Jean-Paul Marion rue des Fontenettes, réfection d'un mur de clôture par Monsieur Boisson rue du Haut, pose de panneaux photovoltaïques par Monsieur Thévenin Route du Belvédère.

- Questions diverses :

- Francine Jacquet présente la participation de la commune aux journées du Patrimoine organisées par l'Association de défense du patrimoine de la vallée de la Vallière qui auront lieu à Pannessières les 17 et 18 septembre et dont le thème sera la fabrication du Comté. La commune met à disposition les salles du foyer ainsi que le parking et se charge du transport des vitrines qui abriteront l'exposition d'objets anciens. Aux mêmes dates aura lieu dans les salles de la mairie une exposition de peintures dirigée par Madame Gérard sur le thème de Pannessières.

- Rentrée des classes et transports scolaires. Le transport des enfants vers l'école de Perrigny est assuré dans les mêmes conditions que l'année dernière. Madame Vuichard retrouve son poste d'accompagnatrice.

- Aménagement du foyer. Le projet d'aménagement de la salle inférieure du foyer pour accueillir les handicapés a été accepté, Une subvention d'un montant de 40 pour cent des travaux nous est attribuée au titre de la DETR 2016. Elle s'élève à 1992 € pour un montant total de 4979 €. Les travaux seront répartis sur trois années. La première tranche, l'aménagement d'une place de parking, est prévue cette année sur un devis de l'entreprise Petitjean.

- Questions d'actualité :

- La presse nous informe que l'éventuel projet d'alimentation en eau potable du « central park » en devenir de la région de Poligny par le syndicat l'Heute la Roche semble remis en cause par le syndicat de distribution de l'eau Arbois-Poligny. Affaire à suivre.

- Jean-François Rhexuss est chargé de la remise en ordre de la liste des mails de habitants de la commune qui sont tous conviés à donner leur adresse afin que les communications urgentes puissent être facilement établies.

- Jean Claude Compagnon est en relation avec l'entreprise qui assure le remplacement des lampes de rues endommagées ou usagées. Cet entretien se fera rapidement, en même temps qu'un changement des horaires d'extinction des lampadaires. En effet, de nombreux habitants ont demandé à repousser la coupure à minuit et la reprise à 6 heures, ce qui deviendra le nouvel horaire.

- Les cartes jeunes seront disponibles en mairie à compter du 2 septembre.

- Une réunion du CCAS est prévue le 22 septembre à 20h 30 en mairie pour préparer la fête de Noël.

- Le maire regrette que de nombreuses incivilités « banales » viennent déranger quotidiennement la vie des habitants : dépôts sauvages d'ordures, (Benoit et Eric ramassent un nombre impressionnant de

canettes le long des chemins ...), chiens qui aboient trop longtemps, voitures mal garées ... Faut-il encore ajouter des panneaux ? Rappeler à tous des règles de civisme pourtant élémentaires ? Distribuer contraventions et amendes ? Il serait bon que ce rappel à l'ordre permette d'éviter des mesures plus coercitives et redonne à chacun la tranquillité que l'on peut attendre de la vie à Pannessières.

La séance est levée à 23 h.
Prochaine séance le 22 septembre.

Le maire : M. Monnet.